



Convention sur la
diversité biologique



INTERVENTION DE

M. AHMED DJOGLAF

**SECRETAIRE EXECUTIF DE LA
CONVENTION SUR LA DIVERSITE BIOLOGIQUE**

A L'OCCASION DU

CONGRES FRANCAIS DE LA NATURE

**20 JANUARY 2010
PARIS, FRANCE**

Please check against delivery



Secretariat of the Convention on Biological Diversity
United Nations Environment Programme
413 Saint-Jacques Street, Suite 800, Montreal, QC, H2Y 1N9, Canada
Tel : +1 514 288 2220, Fax : +1 514 288 6588
secretariat@cbd.int www.cbd.int



Life in harmony, into the future
いのちの共生を、未来へ
COP 10 / MOP 5

Mesdames et Messieurs,

À Fontainebleau, en 1948, lors de son premier congrès, l'UICN notait : « Un des moyens les plus efficaces d'assurer la protection de la nature est de mettre au courant le monde du sérieux extrême de cette question ».

Lors des célébrations de son cinquantième anniversaire, encore à Fontainebleau, l'UICN a souligné : « Notre défi n'est pas simplement d'imaginer, mais de construire un monde qui apprécie et conserve la nature, et qui est confiant en son engagement à l'équité ».

Il y a 2 ans, lors des célébrations du soixantième anniversaire de l'UICN, sa directrice Julia Marton-Lefèvre déclarait que « pour changer le chemin sur lequel nous sommes, nous devons nous transformer en véritable mouvement de masse, en faveur de la nature. »

Il est donc dans l'ordre naturel des choses qu'au commencement de cette nouvelle année, qui coïncide avec la célébration de l'Année internationale de la biodiversité, le comité français de l'UICN puisse apporter sa contribution ici, à Paris, en amont de cet événement inédit et ce, en guise de contribution aux préparatifs du Sommet de Nagoya sur la biodiversité qui se tiendra du 18 au 29 octobre 2010 et qui sera précédé en septembre par le Sommet de l'Assemblée générale des Nations Unies, exclusivement consacré à la biodiversité. Il est en effet dans l'ordre naturel des choses que le comité du pays qui a adossé la Charte de l'environnement à sa constitution, adopté le pacte écologique présidentiel et lancé le Grenelle de l'environnement et celui de la mer, puisse apporter sa pleine contribution à l'Année internationale de la biodiversité. Je tiens donc à remercier le comité français de l'IUCN et en particulier son président M. François Letourneux pour cette heureuse initiative.

Initiative heureuse car elle intervient au moment même où la communauté internationale est invitée à redoubler d'effort, afin de mettre fin à l'extinction de la biodiversité, aggravée par les changements climatiques et qui menace les capacités mêmes de notre planète de continuer à fournir les biens et services que nous, être humains, prenons encore comme acquis à jamais. Ils ne le sont plus. Nous avons failli à notre promesse de réduire de façon significative la perte de la biodiversité en 2010. Un point de non retour risque d'être bientôt atteint. L'irréversible est à nos portes. De ce fait, reporter à plus tard les actions qui s'imposent aujourd'hui n'est plus une option valable. L'échec future ne saurait être ni toléré ni envisageable. Le succès se doit d'être au rendez vous en 2020. C'est là l'objectif du nouveau plan stratégique 2011-2020 devant être adopté à Nagoya, avec la participation active de la société des nations, sans aucune exception ainsi que l'engagement indéfectible de tous les acteurs de la société civile. Car comme l'a dit Nicolas Hulot, « le sort de l'homme ne peut en aucun cas être distinct du sort des êtres vivants ». Vivre en harmonie avec la nature est en effet le slogan du Sommet de Nagoya qui ambitionne de créer une alliance globale pour la protection de la vie sur terre. Ce Sommet comprendra bien sur les 193 Parties contractantes de la Convention sur la diversité biologique, avec, je l'espère, les Etats Unies d'Amérique, et leurs partenaires traditionnels et nouveaux et en particulier la communauté des affaires, la jeunesse, les maires et les parlementaires, les agences bilatérales et multilatérales de développement et les donateurs privés.

Au cours de notre voyage solidaire vers Nagoya et au delà, gardant toujours à l'esprit les mots pleins de sagesse de Patrick Blandin, fondateur et premier président du Comité national français de l'UICN qui disait: « La biodiversité par le jeu de multiples rapports tissés entre les hommes et leurs environnements est constitutive de leurs cultures; la biodiversité, mémoire de l'évolution de la vie dont les hommes sont une des composantes, est mémoire pour l'homme lui même. » En effet « La biodiversité c'est la vie. La biodiversité c'est NOTRE vie. »

Je vous remercie de votre aimable attention